

Webinaire 18.10.2024

Le statut de (non) déchet en questions :

Collaboration administration-secteur privé en sortie de statut de déchet : le cas des granulats recyclés



Thibault MARIAGE
Directeur de FEREDeco asbl



Au menu

- Présentation de l'asbl FEREDCO, des concepts d'urban mining et de construction circulaire
- Les granulats recyclés depuis 2001 : des déchets « valorisables »
- SSD : un texte de loi providentiel ?
- Des mesures complémentaires concertées
- Campagne de communication : « Les granulats recyclés »
- Conclusions et perspectives

Présentation de FEREDECO asbl :

La fédération des producteurs de granulats recyclés en Wallonie

115

Centres de recyclage
exploités par les membres

6 000 000

Tonnes de production
estimée en Wallonie
pour les granulats
recyclés en 2023

88

Membres en 2024

www.feredeco.be

Site web : www.feredeco.be



NOS MÉTIERS

NOS MEMBRES

LES GRANULATS RECYCLÉS

NOS ACTUALITÉS

CONTACT

ESPACE MEMBRE

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE GRANULATS RECYCLÉS

L'asbl **FEREDECO** a pour objet l'organisation professionnelle ainsi que la représentation officielle des entreprises et associations industrielles wallonnes actives dans le secteur du recyclage des déchets inertes et du regroupement des terres de déblais valorisables.

EN SAVOIR PLUS >

NOS MÉTIER S

Depuis sa création, l'asbl **FEREDECO** s'efforce de porter auprès des entrepreneurs et des maîtres d'ouvrage un message constant : « recycler est un métier ! »

Le recyclage des déchets inertes est une activité « historique » qui se pratique depuis l'antiquité. Ces dernières années l'évolution réglementaire et technologique de nos métiers a entraîné une nécessaire professionnalisation du secteur. Pour atteindre les performances techniques et environnementales exigées par les normes européennes et la législation régionale, la production de granulats recyclés doit être réalisée dans un cadre maîtrisé.

FEREDECO met à disposition de ses membres des outils concrets pour leur permettre de maîtriser leur production.

AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE >



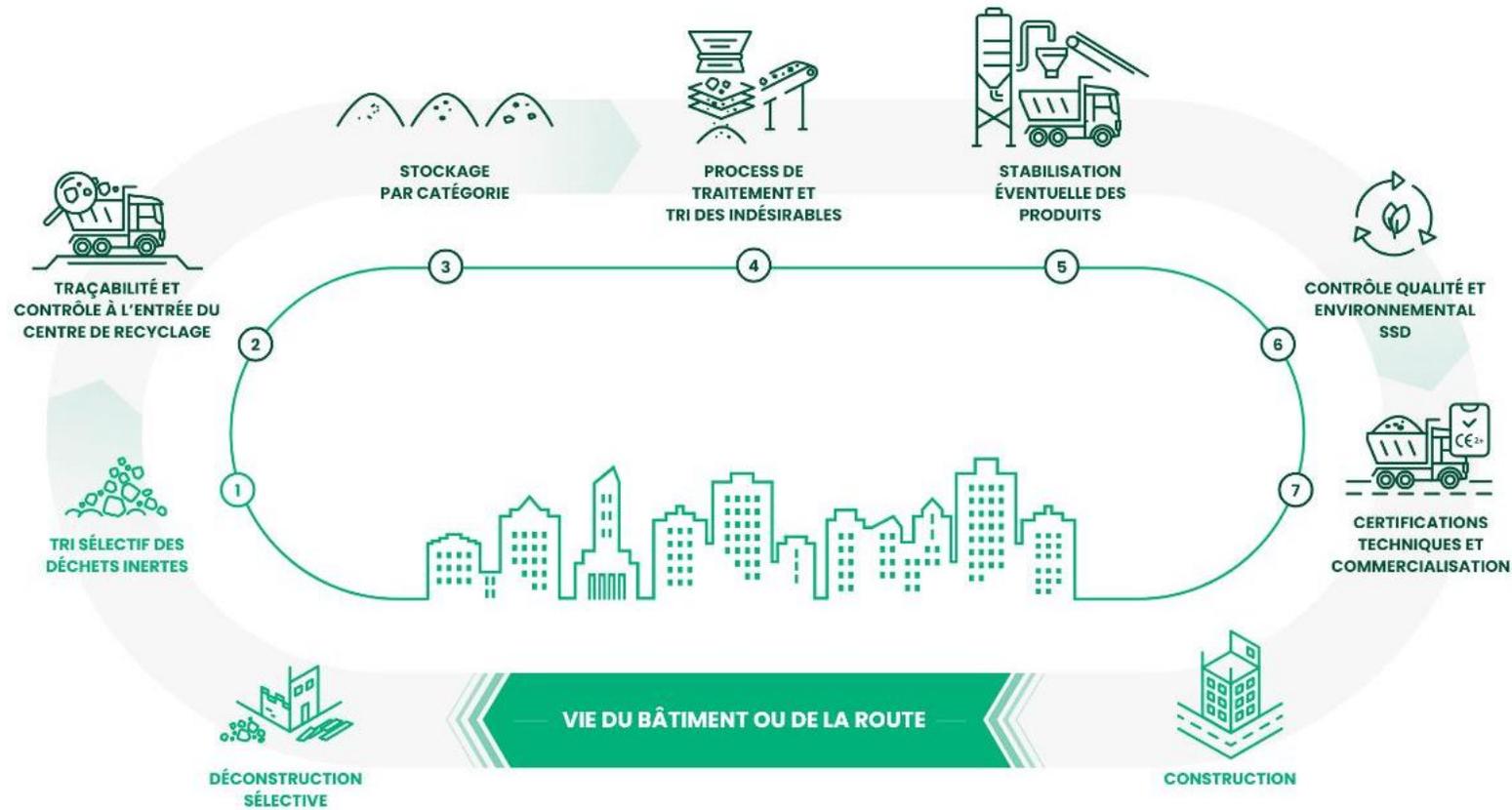
Concept d'urban mining

Chaque année, plusieurs millions de tonnes de déchets inertes sont collectés, triés et recyclés en granulats afin d'être à nouveau utilisables dans les travaux d'entretien et rénovation de bâtiments et de routes.

En participant à « l'urban mining », c'est-à-dire, en collectant les déchets de déconstruction provenant de la ville, des routes et des espaces bâtis puis en les revalorisant, les acteurs du secteur de la construction participent à la dynamique de l'économie circulaire.



Construction circulaire



L'introduction progressive d'un certain pourcentage de recyclés à chaque étape d'un chantier, à chaque niveau d'un ouvrage, permettra aux bâtisseurs de demain d'ouvrir la voie vers une construction circulaire.

La notion de déchet valorisable :

- Depuis l'entrée en vigueur de l'AGW du 14 juin 2001, les granulats recyclés étaient considérés comme des déchets valorisables (sous conditions),
- Ce concept a rapidement été confronté aux exigences qualitatives formulées par le CCT Qualiroutes (Cahier des charges type Wallon pour les travaux de voiries) et au besoin de conformité à des normes européennes harmonisées,
- Comment rendre crédible à l'utilisation un matériau même conforme normativement s'il est toujours considéré légalement comme un déchet ?

L'AGW « Sortie de statut de déchet » : un texte providentiel pour le secteur ?

- Très attendu et même fortement souhaité par le secteur, le texte de l'AGW du 28 février 2019 consacre une annexe entière aux granulats recyclés,
- L'annexe II de l'AGW décrit en effet par le menu comment un granulats recyclé doit être produit et contrôlé pour pouvoir accéder à ce nouveau statut, c'est le secteur qui a proposé le référentiel technique de l'annexe,
- La procédure d'enregistrement implique l'implémentation chez les producteurs d'un SMQE contrôlé par une tierce partie (certificateur),
- Ces nouveautés importantes (secteur composé majoritairement de PME) ont nécessité des dispositions complémentaires,

Des mesures complémentaires concertées :

- Un travail de « vulgarisation » des formulaires d'enregistrement et de reformulation du contenu des dossiers techniques (21 annexes) a été produit par l'asbl FEREDCO,
- Trois groupes de travail coordonnés par l'ISSEP et l'administration (DGIPD) ont été institués autour des thématiques principales identifiées :
 - GT Normes / Environnement (SO4 ; pH ; Hydrocarbures ; ...),
 - GT Certification (aspects de conformité normative et d'audit),
 - GT Concassage mobile (application de la SSD au recyclage en place)
- L'AGW du 28/02/2019 a déjà pu être modifié à deux reprises par les arrêtés du Gouvernement wallon :
 - du 17 juin 2021 modifiant divers arrêtés en matière de gestion et de traçabilité des terres (M.B. 19.07.2021)
 - du 21 décembre 2022 (M.B. 31.01.2023)

Promotion des granulats recyclés : une campagne de communication multimédia soutenue par la Wallonie : « les granulats recyclés »

Découvrez le nouveau site dédié
entièrement aux granulats recyclés!

www.granulatsrecycles.be



**LES GRANULATS
RECYCLÉS**

Rédigé en collaboration avec



Ont également contribué à la rédaction de ce guide :

Guide technique pour l'utilisation des granulats recyclés en Wallonie

Version 2.0 du 20 septembre 2023



Conférence Permanente
des Intercommunales wallonnes
de gestion des DEChets



Institut scientifique
de service public
Métrologie environnementale
Recherche - Analyses
Essais - Expertises



Avec le soutien de
la



Wallonie

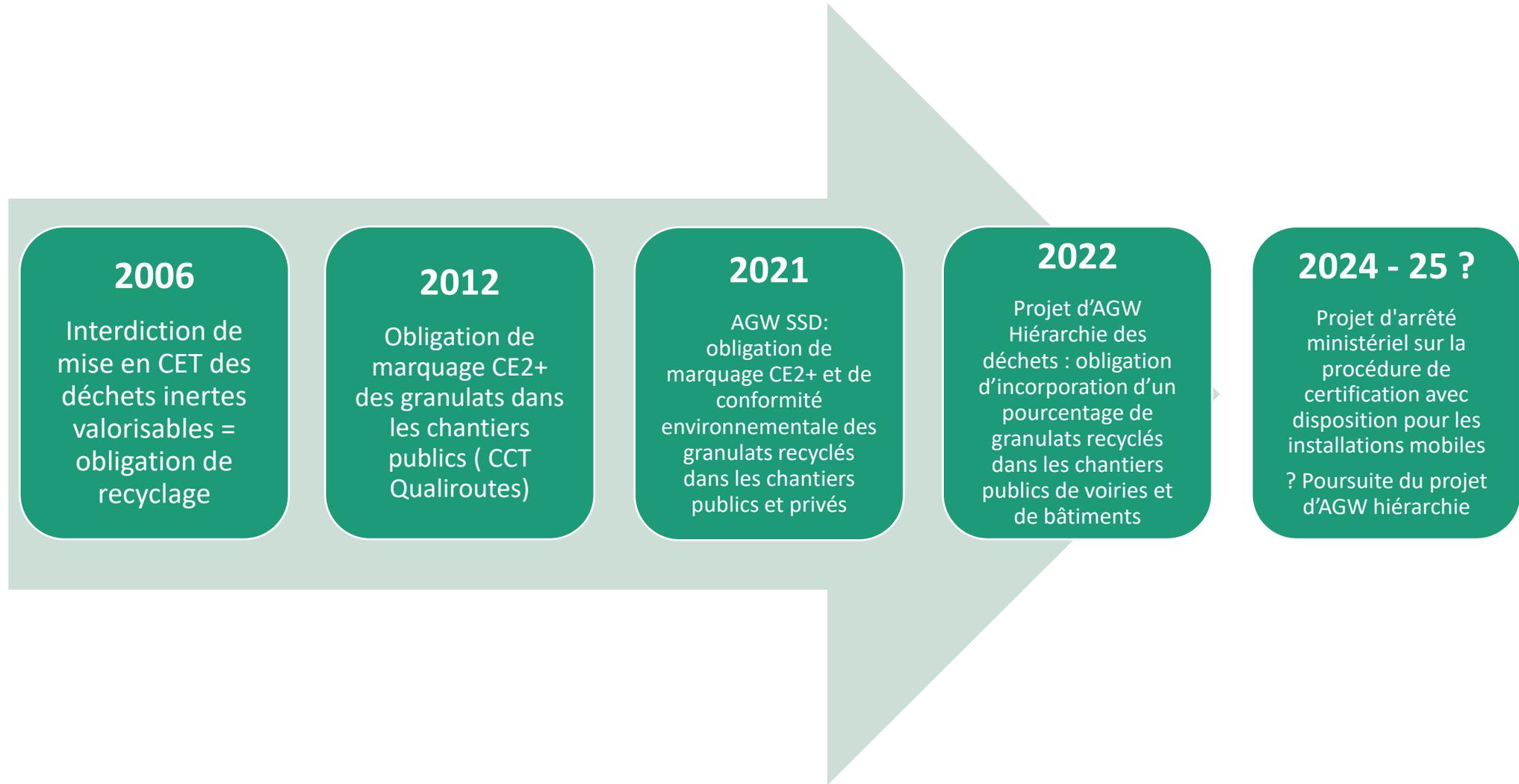


La valorisation de vos ressources



FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE
VERBOND VAN ONTGINNINGSBEDRIJVEN

Evolutions réglementaires et perspectives





Merci de votre attention

Thibault MARIAGE



+324 78 34 18 47



tm@feredeco.be



www.feredeco.be

